



UNION AFRICAINE

**BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES**

Décembre 2013
Nairobi, Kenya



PLAN STRATEGIQUE

-executive summary

2014 - 2017

UNION AFRICAINE
**BUREAU INTERAFRICAIN DES
RESSOURCES ANIMALES**

PLAN STRATEGIQUE
– résumé exécutif
2014 – 2017

Décembre 2013
Nairobi. Kenya

Tous droits réservés. La reproduction et la distribution de parties ou de la totalité de cette publication pour des besoins éducatifs et non commerciaux est autorisée sans autorisation préalable écrite du détenteur des droits de propriété intellectuelle à condition que la source soit clairement mentionnée par l'utilisateur. La reproduction et la distribution de parties ou de la totalité de cette publication pour la revente ou d'autres objets commerciaux est interdite sous réserve de l'accord écrit du détenteur des droits de propriété intellectuelle

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à:

Mr le Directeur
Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi, KENYA
ou par courrier électronique à: ibar.office@au-ibar.org

ISBN: XXXXXXXXXXXXXXXX

© AU-IBAR 2013

AVANT-PROPOS

Les ressources animales africaines devraient permettre de contribuer considérablement à la réalisation de la vision de la Commission de l'Union africaine d'une Afrique intégrée, prospère et en paix ainsi qu'à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, la réalisation de ce potentiel a été limitée par des problèmes résultant de l'inefficacité de la prestation de services, de la mauvaise gouvernance du secteur, de la faible productivité animale, de l'accès limité aux marchés et de la gestion inadéquate des ressources naturelles.

La Commission de l'Union africaine et ses entités techniques considèrent que la prise en compte de ces problèmes est essentielle dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie centrée sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La Stratégie vise à accroître les possibilités économiques du secteur et contribue au développement humain du continent africain.

Le Plan stratégique 2014-17 de l'UA-BIRA se fonde sur le mandat élargi du Bureau, qui englobe l'élevage, la faune et la pêche, et est conçu de manière à assurer le leadership dans le secteur des ressources animales. Ce Plan offre une feuille de route multidimensionnelle intégrée, qui vise à l'amélioration et au renforcement de la performance du secteur dans son ensemble, à la création de richesses, au renforcement institutionnel, à une meilleure participation des parties prenantes, à l'appui à l'intégration socio-économique ainsi qu'à la viabilité environnementale.

Cette Stratégie s'appuie sur les bonnes pratiques et enseignements tirés de l'éradication de la peste bovine, du contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène, des travaux à l'interface faune-élevage et de la gouvernance vétérinaire. Elle s'appuie sur des partenariats renforcés avec les producteurs, les gouvernements, les organismes de développement, les organisations techniques et le secteur privé, aux niveaux national, régional et continental.

La mise en œuvre du Plan stratégique s'appuie sur la participation d'un large éventail d'intervenants, afin d'assurer une approche rationalisée et inclusive qui permettra de relever les multiples défis auxquels le secteur est confronté. Le Plan stratégique présente un large éventail d'instruments et de modalités tels que la programmation, le suivi et l'évaluation, la communication, la gestion des risques et l'intégration de la réduction des risques de catastrophe en vue d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente.

Pr Ahmed El-Sawalhy
Directeur de l'UA-BIRA

REMERCIEMENTS

Le Plan stratégique 2014 - 2017 a été élaboré après un examen exhaustif et une évaluation de la Stratégie 2010-2014 par un large éventail d'individus et d'institutions dont les contributions ont enrichi à la fois le processus et son résultat.

La participation active du personnel de l'UA-BIRA et de la CUA à l'ensemble du processus a été une source d'inspiration majeure, car elle reflète à la fois leur appropriation du processus et leur engagement à assurer le succès de la mise en œuvre du Plan stratégique.

Enfin, nous remercions nos partenaires au développement qui ont investi dans la mise en œuvre des précédents plans stratégiques et les invitons à continuer à investir dans les ressources animales de l'Afrique.

Introduction

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé du Département de l'Economie rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine (CUA). Son mandat est d'appuyer et de coordonner l'utilisation de l'élevage, de la pêche et de la faune pour le bien-être humain et le développement économique dans les États membres de l'Union africaine (UA).

En dépit des efforts soutenus et de l'engagement de l'UA-BIRA et d'autres entités en faveur des ressources animales pendant plusieurs décennies, leur potentiel dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement de l'Afrique reste largement sous-exploité.

Le Plan stratégique 2014-17 de l'UA-BIRA se fonde sur le mandat élargi du Bureau, qui englobe l'élevage, la faune et la pêche. Il vise à consolider l'appui apporté au secteur des ressources animales en offrant une feuille de route multidimensionnelle intégrée. Ce Plan est conçu de manière à améliorer la performance du secteur dans son ensemble, la création de richesses, le renforcement institutionnel, la participation des parties prenantes et l'appui à l'intégration socio-économique et à la viabilité environnementale.

Le processus de planification stratégique

Le Plan stratégique a été élaboré à la faveur d'un processus qui a duré une grande partie de l'année 2013. Bien que le processus de planification stratégique ait été en partie appuyé par des experts externes, le contenu du Plan se fonde entièrement sur les idées et le matériel générés au cours d'un exercice de planification hautement participatif, qui a impliqué totalement le personnel de l'UA-BIRA, ses principaux bénéficiaires et partenaires.

Tendances, facteurs, défis et possibilités du secteur des ressources animales africaines

Le PS est attentif aux changements intervenus dans le paysage africain et sur la scène internationale. Il se fonde sur les principales tendances et sur les facteurs de changement significatifs pour le secteur des ressources animales en Afrique. Ceux-ci comprennent :

- i. le processus de mondialisation et les menaces et opportunités qui en découlent ;
- ii. l'impact du concept de « révolution de l'élevage » sur les éleveurs africains ;
- iii. les contraintes à une amélioration de l'accès aux marchés ;
- iv. le rôle potentiel de l'élevage sur un continent généralement très chaud et sec, l'impact du changement climatique sur l'élevage d'une part, mis en balance avec sa contribution au

changement climatique par la production de gaz à effet de serre d'autre part ;

- v. la dynamique changeante des maladies animales et l'émergence et la réémergence des maladies, en particulier les zoonoses ;
- vi. le regain d'intérêt pour l'agriculture comme outil de réduction de la pauvreté et de développement économique ;
- vii. la focalisation croissante sur la sécurité nutritionnelle pour laquelle les aliments d'origine animale jouent un rôle important ;
- viii. l'émergence de nouveaux acteurs et dispositifs institutionnels pertinents pour le secteur ;
- ix. la reconnaissance du rôle des femmes et d'autres groupes vulnérables dans la production de ressources animales ;
- x. l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication, en particulier l'accès croissant aux téléphones mobiles et « smartphones » ;
- xi. le potentiel de la biotechnologie ; et
- xii. la vulnérabilité des plus pauvres à l'instabilité, aux catastrophes naturelles, aux maladies, aux conflits, à la précarité de l'accès aux ressources et aux marchés et à l'insuffisance des capacités de gestion des risques.

Realisations Et Enseignements De La Mise En Oeuvre Du Plan Stratégique 2010-2014

Les réalisations suivantes ont été effectuées à la suite de l'exécution des six programmes du Plan stratégique 2010-2014 :

Maladies transfrontalières et zoonoses (Programme I)

Les activités menées au titre de ce programme ont contribué aux réalisations suivantes :

- i. Amélioration de la gouvernance vétérinaire par : (i) le renforcement des capacités en matière d'examen et de formulation de politiques, stratégies et cadres juridiques, de surveillance épidémiologique, d'analyse du risque, d'analyse socio-économique et de diagnostic en laboratoire) ; (ii) la définition des maladies prioritaires ; (iii) l'amélioration de la collecte, de la gestion et du partage d'informations et la coopération en réseau ;
- ii. Organisation de campagnes de vaccination contre la PPCB, la MNC, la PPCC et la PPR dans 32 États membres (EM), et renforcement des capacités de production de vaccins dans les pays choisis ;
- iii. Appui aux EM et aux communautés économiques régionales (CER) dans l'élaboration de plans d'urgence et de secours ;
- iv. Formation d'auxiliaires communautaires de santé animale (ACSA) et fourniture, à ces ACSA, de médicaments et matériels vétérinaires de base à utiliser

selon le principe de recouvrement des coûts ;

- v. Finalisation de la formulation et lancement dans les CER d'un Mécanisme intégré de coordination régionale (MICR) pour le contrôle et la prévention des maladies animales transfrontières (MAT) à travers la planification de la mise en œuvre et des initiatives spécifiques de renforcement des capacités pour l'approche « Une Seule Santé » ;
- vi. Lancement de la formulation de méthodes et procédures normalisées en matière de santé animale. Le module de déclaration des maladies dans le système ARIS2 a été mis au point, et son déploiement dans les EM est bien avancé.

Gestion des ressources naturelles (Programme 2)

Les activités menées au titre de ce programme ont contribué aux réalisations suivantes :

- i. Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation des ressources génétiques animales en Afrique ;
- ii. Mise en place d'un mécanisme de coordination pour la mise en commun des ressources de plusieurs EM pour la conservation des ressources génétiques animales ;
- iii. Réhabilitation des terres dégradées dans certains EM ;
- iv. Réduction des conflits liés à

l'utilisation des ressources naturelles ;

- v. Amélioration de la gouvernance et de la gestion durable des ressources naturelles par une meilleure sensibilisation des responsables de l'élaboration des politiques et du grand public à l'équilibre entre le rôle de l'élevage comme moyen de subsistance, sa contribution perçue au changement climatique, ainsi que l'impact probable du changement climatique sur la production animale, en particulier dans les petites exploitations ;
- vi. Amélioration des moyens de subsistance pastoraux ;
- vii. Amélioration de l'environnement politique et des pratiques de gestion qui conduisent à une meilleure gestion des ressources naturelles dans les systèmes où l'élevage et la pêche sont importants, y compris l'exploitation des opportunités découlant du paiement des services écosystémiques ;
- viii. Amélioration de la gestion des ressources halieutiques dans les grands écosystèmes marins ;
- ix. Amélioration de la gouvernance, de la cohérence et de la coordination des politiques dans le secteur des pêches en Afrique ; et
- x. Amélioration des capacités des États membres de l'UA pour le développement durable de l'aquaculture.

Investissement et compétitivité (Programme 3)

Les activités menées au titre de ce programme ont contribué aux réalisations suivantes :

- i. Compétitivité des éleveurs, producteurs et acteurs africains le long de la filière grâce à l'accès aux données, informations et connaissances essentielles, nécessaires pour faire des évaluations objectives des différentes options d'investissement (espèces, races et systèmes, types de production, etc.) ;
- ii. Intégration de l'élevage dans le Pacte PDDAA et dans les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA). Cette réalisation a été possible grâce à l'élaboration d'un cadre d'intégration de l'élevage dans le Pacte PDDAA et à la fourniture d'outils et de programmes de formation nécessaires pour assister les pays mettant en œuvre le PDDAA. Ce programme a également lancé la formulation d'un cadre de suivi des investissements dans l'élevage, le renforcement des capacités des pêcheurs en négociation pour leur donner accès aux ressources ; et
- iii. Promotion des partenariats public-privé.

Normes et réglementations (Programme 4)

Les activités menées au titre de

ce programme ont contribué aux réalisations suivantes :

- i. Renforcement des capacités des États membres et des CER en matière de formulation et application de normes et réglementations ;
- ii. Définition d'une position commune du continent dans les organisations de normalisation ;
- iii. Mise en place ou renforcement de mécanismes nationaux de coordination intersectorielle (Comités nationaux sur les normes sanitaires et phytosanitaires -SPS) nécessaires pour soutenir la participation effective des pays aux activités internationales de normalisation ;
- iv. Formulation de systèmes de traçabilité et de certification qui faciliteront le commerce de produits animaux et leur accès aux marchés ; et
- v. Formulation de méthodes et procédures normalisées en matière de santé animale, adaptées à la spécificité du continent.

Gestion des connaissances (Programme 5)

Les activités menées au titre de ce programme ont contribué aux réalisations suivantes :

- i. Amélioration des capacités des États membres et des CER à rassembler, compiler et diffuser les données et informations sur les ressources animales ;
- ii. Publication de la revue scientifique trimestrielle - Le Bulletin de la

santé et de la production animale en Afrique » - et de l'Annuaire panafricain de la santé animale » ;

- iii. Elaboration et diffusion du recueil de maladies animales transfrontalières et zoonoses, des bonnes pratiques et enseignements en matière de production de fourrages et de gestion des parcours dans le cadre TPN3 de l'UNCCD.

Capacités politiques et institutionnelles (Programme 6)

Les activités menées au titre de ce programme ont contribué aux réalisations suivantes :

- i. Recueil de données de base sur l'élevage et les politiques connexes dans tous les États membres ;
- ii. Achèvement de l'identification des manques institutionnels et des solutions pour y remédier ;
- iii. Mise en place de plateformes de consultation en matière d'élevage au niveau national ;
- iv. Développement des capacités en formulation, analyse et examen des politiques sur les ressources animales dans les EM et les CER et à l'UA-BIRA ;
- v. Réalisation d'une évaluation des instituts de formation en ressources animales en vue de lancer le processus d'harmonisation des programmes de formation pour faciliter la mobilité des professionnels sur le continent ;
- vi. Evaluation des problèmes,

tendances et défis liés aux politiques sur la pêche et l'aquaculture. L'évaluation était nécessaire pour identifier les domaines prioritaires fondés sur des éléments factuels en vue d'une transition vers de meilleurs résultats dans chacune des cinq régions du continent.

Evaluation du Plan Stratégique 2010 - 2014

L'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique 2010-2014 a conclu que l'UA-BIRA avait conçu des projets de qualité ayant contribué à l'atteinte des résultats prévus dans cette Stratégie. La plupart des projets ont contribué aux questions transversales, telles que le renforcement des capacités, l'élaboration de politiques et la création et la gestion de connaissances. Cette évaluation a fait ressortir que l'efficacité de la mise en œuvre des projets a été satisfaisante, et la plupart des projets ont été achevés dans les délais prévus, les rapports de suivi-évaluation indiquant que ceux-ci avaient atteint les résultats escomptés. Les rapports financiers ont également montré que les dépenses des projets se situaient dans les limites des budgets prévus. Le principal défi identifié a été la mobilisation insuffisante de ressources pour les activités cruciales en termes d'impact. En outre, la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds et le recours à un nombre limité de partenaires au

développement pour la mobilisation de ressources ont été soulignés comme une contrainte majeure qui mérite une certaine attention.

L'évaluation a également fait observer que l'UA-BIRA avait mobilisé un grand nombre de partenaires techniques et de mise en œuvre pour l'exécution du Plan stratégique (PS). Les États membres de l'UA et les CER ont accueilli avec satisfaction la stratégie d'intervention de l'UA-BIRA, consistant à apporter son soutien et à assurer la coordination dans le cadre du principe de subsidiarité et la décentralisation de la gestion des programmes aux niveaux régionaux.

La mise en œuvre du Plan stratégique 2010-2014 a nécessité l'élaboration et l'adoption de l'approche de gestion axée sur les résultats pour assurer une exécution efficace. Cependant, la structure et le contenu du Plan de gestion annuel (PGA) adopté par l'UA-BIRA comme principal outil de planification a été révisé au cours de l'exécution du PS afin de saisir avec précision les contributions des projets dans les principaux secteurs de résultats du Plan stratégique. En outre, le cadre de suivi-évaluation a été révisé de manière à intégrer les données de base et à mettre en évidence les objectifs de performance.

Une attention particulière a été accordée au secteur de l'élevage par rapport aux secteurs de la faune et

de la pêche. Les problèmes de santé animale ont été privilégiés par rapport à l'accès aux marchés, la pêche, la faune et la production animale.

Formulation du Plan Stratégique 2014 - 2017

La formulation du nouveau Plan stratégique 2014-2017 s'appuie sur les réalisations et les enseignements de la mise en œuvre du plan stratégique précédent, et introduit de nouvelles approches pour la réalisation du mandat de l'UA-BIRA au cours des quatre prochaines années.

Vision, mission, mandat, fonctions, valeurs fondamentales et niche stratégique

Vision : Une Afrique dans laquelle les ressources animales contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté et de la faim.

Mission : Constituer l'instrument privilégié de l'UA dans l'exercice du leadership et la prestation de services intégrés pour le développement des ressources animales en Afrique.

Mandat : Soutenir et coordonner le développement et l'utilisation durables des ressources animales pour améliorer la sécurité nutritionnelle et alimentaire et contribuer au bien-être et à la prospérité des populations des États membres de l'UA.

Fonctions de base

Les fonctions suivantes s'inscrivent

dans le domaine du développement des ressources animales en Afrique :

- i. Coordonner les activités et harmoniser les politiques, stratégies et législations ;
- ii. Faciliter et soutenir la formulation, l'harmonisation et la mise en œuvre de politiques, stratégies, législations et plans d'investissement cohérents ;
- iii. Aider les EM de l'UA et les CER à intégrer l'élevage dans le PDDAA ;
- iv. Initier et coordonner la mise en œuvre des projets et activités en collaboration et coopération avec les États membres, les CER, les partenaires au développement ;
- v. Faciliter la formulation et l'adoption de positions communes entre les EM et les CER, les ORGP/ ORP pour donner du poids à l'Afrique dans les négociations et autres processus mondiaux liés aux ressources animales ;
- vi. Recueillir, compiler, analyser, partager les données, informations et connaissances et les diffuser aux acteurs concernés ;
- vii. Jouer un rôle de plaidoyer en faveur des questions présentant un intérêt pour les ressources animales, y compris pour un engagement accru des secteurs public et privé ;
- viii. Assurer la direction technique, fournir des services consultatifs, et construire une expertise dans les CER et les États membres ;
- ix. Collaborer avec les établissements

universitaires et les instituts de recherche pour identifier les besoins prioritaires en matière de recherche et de formation ;

- x. Organiser, coordonner et animer les initiatives multipartites, les plateformes et les secrétariats appropriés pour le développement des ressources animales en Afrique ;
- xi. Fournir un appui opportun et stratégique aux pays en situations d'urgence et ceux ayant des besoins spéciaux.

Valeurs fondamentales

- Travail d'équipe
- Respect de la diversité
- Développement transformationnel
- Transparence et responsabilité
- Intégrité

Niche stratégique

- L'UA-BIRA est un bureau technique spécialisé de la CUA, auquel les ministres des Ressources animales ont donné la légitimité et le mandat de coordonner le développement de ce secteur en Afrique ;
- Le mandat de l'UA-BIRA englobe tous les aspects des ressources animales, notamment l'élevage, la pêche et la faune, sur l'ensemble du continent africain ;
- L'UA-BIRA travaille au niveau continental avec l'Agence du NEPAD, les CER, les organismes régionaux des pêches, les

organismes régionaux de l'élevage, de la faune et des pêches (ORP), les ORGP et les 54 États membres, sur la base du principe de subsidiarité ;

- Fort de ses réalisations reconnues et de sa longue expérience en matière de coordination et de leadership, l'UA-BIRA jouit d'un pouvoir de mobilisation unique, et constitue un instrument essentiel de communication et de gestion des connaissances. Il est idéalement placé pour traduire les recommandations techniques et orienter les politiques et pratiques nationales, régionales et continentales.

Processus opérationnels de l'Institution

L'UA-BIRA exerce ses fonctions de base à travers des processus opérationnels différents et complémentaires. Ceux-ci consistent à :

- Elaborer des cadres et stratégies politiques en consultation avec les partenaires, les CER et les EM ;
- En concertation avec les EM, les CER et d'autres parties prenantes, élaborer des programmes et projets visant à résoudre les problèmes d'importance continentale et mobiliser des ressources pour appuyer leur mise en œuvre ;
- Organiser des rencontres multipartites pour élaborer un consensus sur les questions liées aux ressources animales et harmoniser les interventions

africaines;

- Réunir les décideurs au haut niveau et le secteur privé afin de renforcer la sensibilisation et dégager un consensus sur les défis liés aux ressources animales ;
- Sous-traiter et orienter les programmes de recherche pour générer des données à même de guider les processus de prise de décision ;
- Documenter et partager les bonnes pratiques et les enseignements qui en découlent en vue de guider les processus de prise de décision ;
- Développer des modalités de partenariat efficace et de coopération avec les partenaires au développement et les partenaires techniques et mettre en place des mécanismes institutionnels de coordination ;
- Elaborer des cadres de développement et des outils de prise de décision ;
- Créer des synergies et promouvoir les complémentarités avec les initiatives passées et présentes ;
- Faciliter la mise en place de systèmes et capacités pour la gestion des données, informations et connaissances ;
- Organiser et participer aux séminaires, formations, ateliers, retraites pour améliorer les capacités, les opérations et la gouvernance internes et ceux des clients.

Domaines Stratégiques

Thématiques

Une analyse stratégique éclairée, entre autres, par les tendances ci-dessus et la niche stratégique du BIRA, et l'examen du plan stratégique précédent (2010-2014) ont conduit à l'identification de cinq domaines porteurs pour l'intervention du BIRA :

Programme I : Systemes de Sante Animale, de Prevention et de Controle des Maladies

Objectif : Renforcer les systèmes de gouvernance vétérinaire et de santé animale en vue d'accroître la productivité, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la sécurité sanitaire et le commerce des produits alimentaires et de renforcer la protection de la santé publique.

Résultats-clés

Renforcement de la gouvernance vétérinaire et des systèmes de santé animale

Au titre de ce résultat, l'UA-BIRA aidera les États membres à renforcer la bonne gouvernance des services vétérinaires et les compétences de base, en se fondant sur les conclusions et recommandations des évaluations PVS de l'OIE.

Amélioration de la prévention, du contrôle et des interventions d'urgence pour les MAT et zoonoses prioritaires

L'UA-BIRA coordonnera et facilitera

la formulation et la mise en œuvre de stratégies et programmes pour la prévention et le contrôle des principales MAT et zoonoses chez les animaux domestiques et sauvages, ainsi que chez les abeilles et les poissons.

Renforcement des systèmes de santé publique vétérinaire et promotion de l'approche "Une Seule Santé"

L'UA-BIRA aidera les EM à renforcer les capacités en matière de santé publique vétérinaire, dans les domaines de l'inspection des aliments, la prévention et le contrôle des zoonoses, la détection précoce des toxines et des résidus antimicrobiens, l'alerte et l'intervention rapides ainsi que dans la gestion d'autres menaces à la santé publique.

Renforcement du respect des normes relatives à la santé animale et au bien-être des animaux

Pour atteindre ce résultat, il s'agira d'apporter un appui technique et institutionnel aux CER et aux États membres de l'UA pour les aider à comprendre, à examiner et à contribuer au processus de fixation de normes en matière de santé animale, de bien-être animal et d'enseignement vétérinaire.

Résultats et impacts

Les principaux résultats prévus sont repris ci-après :

- Amélioration de la santé animale

et durabilité des systèmes de surveillance et de contrôle des maladies animales ;

- Amélioration des connaissances sur l'épidémiologie et le contrôle des MAT et des zoonoses ;
- Meilleure compréhension de l'impact socio-économique des maladies animales et de la faisabilité des mesures /interventions de contrôle des maladies ;
- Amélioration de la prévention, du contrôle et de l'éradication des principales MAT et zoonoses ;
- Amélioration de la réaction en cas d'urgences sanitaires ;
- Coordination et harmonisation des politiques, stratégies, normes, méthodes et réglementations relatives à la santé animale ;
- Amélioration et respect des normes de bien-être animal ;
- Amélioration de l'accès au marché et renforcement de la compétitivité ; et
- Protection de la santé publique.

Programme 2 : Systemes de Production de Ressources Animales et Gestion des Ecosystemes

Objectif : Renforcer les systèmes de production animale, améliorer la gestion des ressources animales et promouvoir la gestion durable des écosystèmes.

Résultats-clés

Amélioration de l'utilisation, de la gestion et de la conservation des ressources animales et de leurs écosystèmes

Ce résultat contribuera à l'élaboration et à la mise en place, aux niveaux régional et continental, de cadres stratégiques et d'accords de coopération qui assureront une utilisation, une gestion et une conservation judicieuses des ressources animales africaines et de leurs écosystèmes.

Renforcement des systèmes de production de ressources animales et de la gestion des écosystèmes

Pour ce résultat, il faudra mettre en place des stratégies appropriées pour le développement des ressources animales (élevage, élevage non conventionnel, faune, apiculture, pêches et aquaculture) et faciliter / soutenir leur intégration dans les plans nationaux d'investissement agricole.

Promotion de pratiques de gestion durable des ressources naturelles

Ce résultat comprendra la coordination et la facilitation de la formulation et de la mise en œuvre d'initiatives qui encouragent la gestion et la conservation durables des ressources dont dépendent les animaux, en accordant une attention particulière aux ressources transfrontalières communes, à la restauration des écosystèmes dégradés et à la reconstitution des stocks menacés.

Résultats et impacts

La réussite de l'exécution de ce programme conduira aux résultats ci-après :

- Mise en œuvre de stratégies continentales pour l'amélioration durable de l'utilisation, de la gestion et de la conservation des ressources animales ;
- Définition de stratégies visant à promouvoir les systèmes de production animale durables, notamment pour l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la faune ;
- Exploitation des opportunités permettant aux ressources animales de contribuer à la subsistance des communautés grâce aux paiements des services écologiques, y compris pour les récifs coralliens dans les habitats côtiers ;
- Renforcement des capacités de gestion et de conservation dans les EM de l'UA et les organismes régionaux pour une pêche et une aquaculture durables;
- Formulation de stratégies de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et promotion de pratiques de gestion responsable des pêches pour l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles ;
- Promotion de l'adoption du Cadre politique de l'UA sur le pastoralisme ;
- Facilitation de l'adoption et de la mise en œuvre du Cadre politique panafricain et Stratégie de réforme des pêches ; et
- Renforcement de la capacité de résilience des communautés dépendantes des ressources

animales face au changement climatique et aux autres catastrophes.

Programme 3 : Accès aux Intrants, aux Services et aux Marchés D'animaux et de Produits Animaux

Objectif : Faciliter un meilleur accès aux intrants, aux services et aux marchés d'animaux et de produits animaux.

Résultats-clés

Analyse et développement des filières régionales de l'élevage et des pêches

Au titre de ce résultat, l'UA-BIRA se concentrera sur l'analyse et le soutien aux filières en vue d'améliorer la compétitivité, faciliter la croissance économique et améliorer le bien-être des producteurs.

Mise en place/renforcement des systèmes d'information sur le commerce et les marchés

Ce résultat comprendra la mise au point d'un système continental d'information sur les produits animaux (CACIS), relié aux systèmes régionaux d'information sur les marchés (RMIS), et impliquera une collaboration étroite et un renforcement des capacités institutionnelles au sein des CER en vue d'assurer en temps opportun le flux d'informations aux parties prenantes.

Appui à la production de valeur ajoutée le long des filières et réduction des pertes post-récoltes

Au titre de ce résultat, l'UA-BIRA va soutenir et faciliter la mise au point et l'adoption de technologies propres à générer de la valeur ajoutée et à réduire les pertes post-récoltes, ainsi que la formulation de cadres politiques ou le plaidoyer pour des choix politiques qui favorisent et encouragent la production de valeur ajoutée.

Résultats et impacts

La réussite de l'exécution du Programme 3 conduira aux réalisations suivantes :

- Mise en place de plateformes régionales et continentales aptes à fournir des informations sur la disponibilité et la demande de produits animaux, à appuyer les décisions et à stimuler les initiatives commerciales ;
- Analyse et renforcement des filières pour la promotion du commerce intra-africain de produits animaux ;
- Réduction des pertes post-récoltes, amélioration de la compétitivité et augmentation des revenus des acteurs de ces filières ;
- Encouragement et facilitation des investissements du secteur privé dans les ressources animales ;
- Amélioration de l'implication des organisations professionnelles et du secteur privé dans la prestation de services.

Programme 4 : Gestion des Informations et des Connaissances dans le Secteur des Ressources Animales

Objectif : Améliorer la création, la diffusion et l'utilisation des connaissances pour un développement efficace des ressources animales.

Résultats-clés

Renforcement des systèmes, outils et technologies de gestion des données et des connaissances

L'UA-BIRA soutiendra l'adoption et l'utilisation d'ARIS aux niveaux national et régional ainsi que le développement/renforcement des outils à code source libre pour le partage d'informations et de connaissances. La modernisation de sa bibliothèque sera également à l'ordre du jour.

Amélioration des capacités de collecte, d'analyse et de partage des données et des informations

Au titre de ce résultat, l'UA-BIRA appuiera et renforcera les capacités des EM et des CER en matière de collecte, de compilation et d'analyse des données. Il renforcera également les capacités et les mécanismes de partage des informations issues des expériences de terrain avec les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques.

Amélioration et partage d'informations et de connaissances sur les ressources animales africaines

Au travers de ce résultat, l'UA-BIRA aidera les CER et les EM de l'UA dans leur prise de décision et favorisera l'accès et l'échange d'informations, de technologies et d'innovations sur les questions qui permettront d'améliorer la résilience, le contrôle des maladies animales, la production animale, la gestion de la faune, le développement des pêches ainsi que le commerce.

Soutien aux établissements africains d'enseignement des sciences vétérinaires et animales

Dans ce cadre, l'UA-BIRA encouragera les partenariats et la collaboration avec les établissements d'enseignement et les instituts de recherche et facilitera la tenue d'un forum périodique des chefs des établissements d'enseignement concernés, pour leur permettre d'échanger les informations et connaissances sur l'évolution actuelle, les innovations et les problèmes du secteur des ressources animales et d'utiliser en conséquence ces informations et connaissances afin de définir des approches communes pour l'actualisation et l'harmonisation de leurs programmes.

Résultats et impacts

La réussite de l'exécution de ce programme conduira aux résultats ci-après :

- Une meilleure qualité des

décisions et des politiques dans le secteur des ressources animales, résultant d'une meilleure fourniture de données, informations et connaissances ;

- Une meilleure compréhension de l'état des ressources animales sur le continent africain, avec une amélioration conséquente de la perception de l'état des ressources animales sur le continent ;
- Des diplômés en sciences vétérinaires et animales qualifiés, capables d'assurer avec efficacité les services requis dans les filières des ressources animales ;
- Elargissement du partage et de l'acquisition de connaissances au sein et à l'extérieur du continent.

Operationalisation du Plan Stratégique

Les fonctions et pratiques suivantes ont été identifiées pour permettre à l'UA-BIRA d'exécuter avec efficacité les nouvelles fonctions stratégiques :

Communication : La mise à disposition d'informations fiables et une communication efficace seront essentielles à la réussite de l'exécution du présent Plan stratégique, et seront indispensables à la diffusion des valeurs fondamentales de l'organisation, à savoir la capacité de transformation, la transparence, la confiance, l'esprit d'équipe et le respect de la diversité. Une communication externe efficace avec les principaux partenaires de

l'UA-BIRA, les CER et les États membres est très importante et sera réalisée via les médias, en utilisant les formats et langages les plus appropriés et, le cas échéant (dans les limites des ressources budgétaires) dans les quatre langues officielles de l'UA.

Le site internet constituera un outil de communication majeur, et des ressources seront allouées pour le maintenir à jour, avec un contenu pertinent et bien présenté.

Conformément à sa vision qui consiste à assurer le leadership dans le secteur des ressources animales en Afrique, l'UA-BIRA doit élaborer et offrir et fournir des informations claires et appropriées, de manière rapide, fiable et ciblée à tous les niveaux – du citoyen ordinaire au décideur de haut niveau – afin de prodiguer des conseils, des orientations et - tout aussi important - du soutien dans les moments d'incertitude.

Comme l'UA-BIRA devient une organisation ayant une vision à long terme pour la mobilisation de ressources en faveur de l'exécution de sa stratégie, il devra accorder une attention particulière à la gestion des relations, notamment une communication prospective avec ses bailleurs de fonds et partenaires.

Partenariats et alliances stratégiques : Par rapport à l'étendue de son mandat, l'UA-BIRA est une

organisation de petite taille. Ainsi, pour mener à bien sa mission, il devra être créatif en établissant des partenariats et alliances efficaces qui lui permettront de tirer parti de l'expertise et d'autres ressources dont il a besoin pour atteindre ses objectifs.

En outre, l'UA-BIRA s'engagera activement ou facilitera le développement de « plateformes de partenariat » innovantes qui rassemblent un éventail de parties prenantes en vue du partage des vues et de l'élaboration d'approches coordonnées pour résoudre les problèmes du secteur.

L'UA-BIRA est pleinement conscient que sa réussite dans la réalisation de ses objectifs stratégiques dépendra de l'étendue et de la qualité de son engagement avec ses principaux bénéficiaires, à savoir les CER et États membres.

Pour être une organisation efficace qui « fait beaucoup avec des ressources limitées, grâce à des partenariats novateurs », l'UA-BIRA se montrera plus stratégique et proactif dans ses partenariats que jamais auparavant. En conséquence, la stratégie de partenariat de l'UA-BIRA sera guidée par cinq principes clés : la gestion des relations, la clarté de la mission et de la stratégie, les ressources, des communications transparentes, et la volonté d'admettre les faiblesses et de reconnaître les mérites.

Plan de financement : Le programme de l'UA-BIRA pour cette période de planification est plus ambitieux que la stratégie précédente et diffère de celle-ci par son contenu, sa portée et son approche. Une augmentation significative des ressources est nécessaire pour réaliser ce plan. Actuellement, le portefeuille de ressources de l'UA-BIRA est dominé par des projets spécifiques, dont la plupart sont de courte durée. Pour la mise en œuvre de ce plan stratégique, l'UA-BIRA va progressivement passer de l'actuelle approche axée sur des projets à une approche axée sur des programmes, selon laquelle les partenaires seront encouragés à soutenir la mise en œuvre du PS dans son ensemble.

Suivi, évaluation et établissement de rapports : Le suivi-évaluation (S&E) joue de plus en plus un rôle central dans les institutions de l'UA, depuis le lancement de la Stratégie et du Manuel de suivi-évaluation de la CUA en octobre 2007. Les principes et les lignes directrices de ce manuel formeront la base de l'élaboration d'un système de S&E qui va accompagner l'exécution du PS 2014-2017 de l'UA-BIRA.

Gestion et gouvernance : L'UA-BIRA est dirigé par un Directeur qui relève directement de la CUA par l'intermédiaire du DREA. Ce haut fonctionnaire assure la direction stratégique du Bureau et est également

responsable de la gestion quotidienne des programmes. De plus, il entretient des liens directs avec les partenaires techniques et financiers à des fins de programmation. Les activités du BIRA sont mises en œuvre à travers des programmes et projets, dont les coordonnateurs relèvent des chefs d'Unité qui, à leur tour, relèvent du Directeur. Le chef de l'Unité Administration et Finances relève directement du Directeur. Les quatre programmes seront coordonnés par les chefs des diverses Unités de l'UA-BIRA. Les interventions seront gérées dans le cadre de ces programmes généraux, sur la base du principe de «centre de gravité», c'est-à-dire que le programme qui offre la meilleure synergie ou qui paraît le plus pertinent pour les activités du programme / projet en question assumera le rôle de premier plan dans sa coordination.

Les autres approches importantes comprennent le suivi des progrès accomplis et la capitalisation, l'identification et l'atténuation des risques, et la mise en œuvre d'interactions efficaces entre les axes stratégiques afin de tirer parti des synergies et d'éviter les duplications d'efforts.



Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA-BIRA)

Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi
KENYA

Telephone : +254 (20) 3674 000
Fax : +254 (20) 3674 341 / 3674 342
Email : ibar.office@au-ibar.org
Site internet : www.au-ibar.org